



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autoroutes

Question écrite n° 2663

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les difficultés que rencontrent les personnes empruntant les axes autoroutiers, qu'ils soient vacanciers ou professionnels. Des investissements routiers sont effectués, mais essentiellement sur des axes nord - sud (Valence - Orange ou encore Cahors - Milhau), mais il y a également de nombreuses personnes qui empruntent l'axe est-ouest et qui sont totalement oubliées. L'A 89 arrive bientôt à terme, mais il est évident qu'un axe permettant de rattraper le Nord, la Picardie ou tout simplement Paris serait d'une grande aide pour les personnes passant le plus clair de leur temps dans leur véhicule. Cela leur éviterait de faire de grands détours pour pouvoir joindre par exemple Beaune - Bourges, rattraper Orléans, Tours ou Nantes, ou tout simplement Belfort - Langres, où un raccord à l'A 5 serait d'une très grande utilité. A l'heure où l'on veut redonner de la force et de la présence aux régions, il faut éviter de penser uniquement au soleil et d'axer les réseaux routiers seulement d'un Sud-Est surchargé mais penser également aux autres régions. Les gains de temps et d'argent ne seraient pas négligeables et inciteraient certainement de nombreuses personnes à préférer se rendre de l'est à l'ouest, parce que plus direct et plus accessible, ce qui soulagerait considérablement les réseaux routiers du sud. Il souhaite savoir s'il compte prendre des mesures afin de remédier à ce problème.

Texte de la réponse

Depuis le schéma directeur routier national de 1986, qui a vu l'inscription de la liaison Bordeaux - Lyon (A 89), l'idée n'est plus simplement de construire des liaisons nord - sud, même si des réalisations ont toutefois été engagées comme les autoroutes A 20 et A 75 ou encore le projet A 51. Elle est de favoriser la création de liaisons est - ouest, de liaisons de contournement du bassin parisien ainsi que de liaisons assurant la desserte de nos ports. Cette orientation ne saurait être abandonnée. Elle doit demeurer au centre de la politique routière. Dans le cadre de l'actuel génération de contrat de plan (2000-2006), des efforts considérables sont mis en oeuvre pour aménager et moderniser ces liaisons : la RCEA, la RN 88 - axe Lyon - Toulouse, ou encore la liaison Langres - Belfort. Dans le secteur concédé, Cofiroute doit encore livrer plusieurs tronçons dans les années prochaines sur l'A 85 : contournement de Langeais, liaison Tours - Vierzon, et l'A 85, sous la maîtrise d'ouvrage des ASF, sera mise en service de façon échelonnée de 2003 à 2007. A l'heure de la remise de l'audit sur les grands projets d'infrastructures et du débat parlementaire, il sera opportun de préciser le niveau d'ambition à retenir à l'horizon 2020 sur ce type de liaison.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2663

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2002, page 3120

Réponse publiée le : 17 mars 2003, page 2034